



LA CULTURE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

La région Languedoc-Roussillon :
un patrimoine remarquable et une vie artistique dynamique

La région Languedoc-Roussillon a la particularité d'offrir un riche patrimoine ancien et contemporain, de renommée internationale. Citons pour exemples la grotte et le musée de préhistoire de Tautavel, le Pont du Gard (plus de deux millions de visiteurs par an pour le plus haut aqueduc romain conservé), le Canal du Midi et la Cité de Carcassonne, tous trois inscrits au Patrimoine mondial par l'UNESCO respectivement en 1985, 1996 et 1997. L'art roman de Saint-Gilles du Gard et de Saint-Guilhem-le-Désert est aussi inscrit sur la liste du patrimoine mondial au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, il s'illustre encore à Saint-Michel de Cuxa et à Serrabone. Pézenas, Montpellier, Nîmes offrent nombre d'hôtels particuliers remarquables des XVII^e-XVIII^e siècles et quelques grands noms de l'architecture contemporaine ont signé des édifices ou des ensembles significatifs : Sir Norman Foster pour Carré d'art et Jean Nouvel pour Nemausus à Nîmes, Ricardo Bofill pour Antigone et Paul Chemetov pour la bibliothèque et les archives municipales à Montpellier. Pour clore ce trop rapide survol, citons enfin les cinq "villes d'art" : Mende, Uzès, Villeneuve-lez-Avignon, Narbonne, Pézenas, Nîmes, "ville d'art et d'histoire" et le Pays d'art et d'histoire de la Têt.

Cette région est, par rapport à son chiffre de population, au quatrième rang en nombre d'artistes installés sur son territoire, une communauté fortement touchée par la crise économique. Des festivals anciens tel le Festival de Prades, et internationaux tels Montpellier Danse, le Printemps des Comédiens, la Nouvelle Danse à Uzès, des formations, comme l'Orchestre philharmonique de Montpellier, devenu orchestre national en 2000, des créateurs, le chorégraphe Dominique Bagouët en son temps, aujourd'hui Mathilde Monnier, consacrée Grand Prix national 1999 par le ministère de la Culture et la Communication, le metteur en scène Jean-Claude Fall, les peintres Vincent Bioulès, Claude Viallat, Hervé Di Rosa, les écrivains Jean Rouaud, Christine Angot,... sans oublier la littérature occitane avec Max Rouquette, la littérature francophone avec René Depestre... manifestent d'une intense créativité artistique.

Point de destination important du tourisme nordique via la Vallée du Rhône, cette région reste aussi le passage obligé de l'Italie à l'Espagne, depuis l'antique Via Domitia jusqu'au TGV. Ce double axe de communication interrégional et transeuropéen s'accompagne aujourd'hui d'une collaboration renforcée avec les régions voisines, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (MIIAT), et d'échanges avec les régions jumelles de la Toscane et de la Catalogne, avec l'Allemagne grâce à la Maison de Heidelberg.

Les principales actions menées par la direction régionale des affaires culturelles dans la région Languedoc-Roussillon

Dans le secteur patrimonial, sont à signaler particulièrement :

Service régional de l'Archéologie : parmi la soixantaine de fouilles programmées : Ambrussum, Villeneuve-lès-Maguelone, le pilotage du centre archéologique de Lattes (chantier international, centre de recherches et de documentation), et le suivi d'une cinquantaine de fouilles de sauvetage, dont celles sur le parcours de l'autoroute A 75 ; la publication en 1999 avec Gaz de France d'une plaquette sur celles réalisées le long du gazoduc "Artère du Midi" ; l'ouverture en 2000 du musée de site gallo-romain Villa Loupian ; en projet pour 2000/2001, une exposition sur le résultat des fouilles sur le tracé de tramway à Montpellier.

Conservation régionale des Monuments historiques : la protection de l'aqueduc du Pont du Gard sur son parcours Uzès-Nîmes, la protection d'un îlot du Camp de Rivesaltes en 2000 comme lieu de mémoire - en 1999 : 1850 édifices protégés dont 510 monuments historiques classés, 1271 inscrits, 69 classés et inscrits (le rythme des protections annuelles est de l'ordre de 25 à 30 édifices) - ; parmi la soixantaine d'opérations sur les immeubles protégés, la restauration de la citadelle de Mont-Louis, Saint-Jean-le-Vieux à Perpignan, la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, ainsi que la restauration d'objets mobiliers (8943 protégés) comme les orgues de Saint-Louis de Sète et ceux de l'église de Clermont-l'Hérault, et surtout, l'exceptionnel Retable de Bethléem (pierre polychrome, XIV^e s.) réinstallé dans l'ancienne cathédrale de Narbonne en 2000 ; enfin, la mise en place de campagnes d'études sur le thermalisme, l'amphithéâtre romain de Nîmes...



PREFECTURE DE REGION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Service régional de l'Inventaire : l'abondante documentation constituée par le service de l'inventaire, chargé de réaliser le recensement du patrimoine mobilier et architectural, est accessible sur les bases informatiques nationales (MERIMEE et PALISSY) et au centre de documentation du patrimoine de la DRAC. Des produits multimédias et, en 2000, une présentation de Pézenas sur le site internet du ministère viennent renforcer l'action de restitution des publications : sur la ville de Montpellier, 1. La demeure médiévale, 1991, 2. La demeure classique, 1994, 3. La ville médiévale, 1992, les cantons de Gignac, Villefort... Dans la collection Images du patrimoine sont parus en 1998 Le patrimoine industriel de l'Aude et la ville de Pézenas, dans la collection Itinéraires du patrimoine, un itinéraire du Montpellier protestant, en 2000 : Le Train Jaune, et L'Indicateur du patrimoine industriel de la Lozère, auxquels s'ajoutent les autres publications des Editions du patrimoine : Le Fort de Salses, Aigues-Mortes, et la Cité de Carcassonne.

Service du patrimoine ethnologique : le pilotage des ethno-pôles du musée de l' Etang de Thau à Bouzigues et du GARAE, sis à la Maison Joë Bousquet - maison des mémoires à Carcassonne ; le suivi d'études sur le patrimoine fluvial et maritime (navigation, pêche et conchyliculture) et sur l'anthropologie urbaine ; dans le cadre de l' Atelier de rencontres et de recherches comparatives en ethnologique (ARCE), la réalisation d'un bulletin Ethnosud, la contribution à la tenue de rencontres d' ethnologues avec le grand public dites le Bistrot des ethnologues, et à l' organisation d' un prix de la littérature ethnographique décerné à l'automne.

Dans le secteur des arts vivants, l' Etat participe au fonctionnement d' associations et d' organismes de création et de diffusion artistique et intellectuelle. Parmi ceux-ci, on peut citer

pour le théâtre :

- le centre dramatique national de Montpellier, Théâtre des 13 Vents, dirigé par Jean-Claude Fall,
- les trois scènes nationales d' Alès, Narbonne, et Sète, le théâtre missionné de Nîmes,
- le centre national des écritures du spectacle de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, dirigé par Daniel Girard,
- le Printemps des Comédiens, dirigé par Daniel Bedos ;

pour la musique et la danse :

- l' orchestre national de Montpellier, dirigé par René Koering, surintendant de la musique, Friedemann Layer, directeur musical, Philippe Grison, directeur délégué ;
- l' opéra de Montpellier, directeur : Henri Maïer,
- le Festival de Montpellier et de Radio France, dirigé par René Koering,
- l' association Musique et Danse en Languedoc-Roussillon (ex-ARAM LR),
- le centre régional des musiques traditionnelles (associé à l' ARAM LR),
- le centre chorégraphique national de Montpellier, dirigé par Mathilde Monnier, installé dans l' ancien Couvent des Ursulines, restauré avec la participation de l' Etat,
- le Festival de Montpellier Danse, dirigé par Jean-Paul Montanari,
- le Festival de la Nouvelle Danse d' Uzès, dirigé par Didier Michel,
- les associations départementales pour la danse et la musique (ADDM).

pour les arts plastiques et les musées :

- le FRAC (Fonds régional d' art contemporain) à Montpellier,
- le CRAC (centre régional d' art contemporain) à Sète,
- le FRAM (Fonds régional d' acquisition pour les musées),
- le Carré d' Art, médiathèque et musée d' art contemporain de Nîmes,
- ainsi que le Musée Fabre à Montpellier, le Musée d' art sacré à Pont-Saint-Esprit, le musée d' art moderne à Céret, le musée de la cloche et de la sonnaile à Hérépian,
- une dizaine de mini centres d' art et galeries répartis dans l' espace régional (Baillargues, Sigean, Montolieu, Le Vallon du Villaret...)

Parmi les innovations accompagnées par la DRAC en 1999/2000 :

- la mise en place d'une commission interrégionale (Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) de répartition des crédits de l'Etat destinés à la danse,
- les premières résidences d'artistes dans le cadre de la préfiguration d'un établissement culturel départemental en Lozère,
- l'ouverture prochaine du Musée international d'art modeste à Sète,
- la mise en place de quatre Espaces Culture Multimedia (Nîmes, Montpellier, Carcassonne, Prades),
- la préfiguration d'un pôle de ressources d'éducation au cinéma, à l'audiovisuel et aux nouvelles technologies articulé sur trois sites (Montpellier et Perpignan).
- l'ouverture prochaine de la Bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) / archives municipales de Montpellier.



PREFECTURE DE REGION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'Etat en région soutient les principaux établissements d'enseignement tels :

- les conservatoires nationaux de région à Montpellier et à Perpignan,
- l'école nationale de musique de Nîmes,
- l'école départementale de musique de la Lozère,
- les écoles des beaux-arts de Nîmes, Montpellier et Perpignan.

En matière d'investissement, la participation de l'Etat à l'aménagement culturel de la région continue de porter sur la construction de bibliothèques/médiathèques (quinze en projet pour les cinq ans à venir) soit un programme annuel d'environ 10 MF.

Les perspectives d'action de l'Etat en Languedoc-Roussillon :

Elles s'organisent autour de quatre axes :

- le renforcement des institutions qui constituent la "colonne vertébrale" culturelle de la région,
- le rééquilibrage de l'action de l'Etat en faveur du sud de la région (l'Aude et les Pyrénées Orientales) et du nord (la Lozère) à majorité rurale, moins riches ou plus enclavés ;
- le renforcement de la professionnalisation des acteurs culturels par une politique de formation permanente (création d'un BEATEP médiateur du livre et d'un BEATEP cinéma),
- le développement de la valorisation des sites et monuments par un accueil plus professionnel, une approche plus scientifique et le développement d'actions liées au spectacle vivant.

L'action du ministère de la Culture en région s'exerce enfin dans le cadre de conventions de développement culturel (une dizaine de collectivités concernées), du contrat de plan Etat-Région, d'un schéma des services collectifs culturels. Ces différents cadres ont pour objet de concentrer les moyens sur des objectifs contractuels et des territoires identifiés.

L'Etat en région au service de l'aménagement culturel du territoire

La direction régionale des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon assume en région les missions du ministère de la culture en collaboration avec les collectivités territoriales, les associations, les structures culturelles (théâtres, bibliothèques, festivals ...), les établissements d'enseignement général, de la maternelle à l'enseignement supérieur, les établissements agréés de pratiques culturelles.

Cette collaboration s'exprime sous la forme d'une politique concertée de protection et de valorisation du patrimoine, d'un soutien financier aux organismes de création et de diffusion artistique, d'une coopération contractuelle avec les autres collectivités publiques, l'objectif général étant de contribuer au développement culturel de la région dans le domaine du patrimoine : l'archéologie, l'inventaire, l'ethnologie, les monuments historiques, dans les autres domaines : les arts plastiques, les musées, la musique et la danse, le livre et la lecture, le théâtre, le cinéma et l'audiovisuel.

Le mouvement de déconcentration des missions, des procédures et des moyens au sein du ministère de la Culture est réel en Languedoc-Roussillon, notamment concernant les crédits d'intervention pour les grands établissements du spectacle.

Par ailleurs, la direction conduit et coordonne en région les manifestations nationales : la Semaine de la langue française, le Printemps des Poètes, le Printemps des musées, la Fête de la musique, les Journées du patrimoine, le Mois du patrimoine écrit, Lire en fête.

Le personnel d'Etat en région compte environ 320 agents, dont 112 au siège de la direction régionale, les autres agents étant répartis dans les monuments nationaux, la manufacture de Lodève, ou encore mis à disposition des collectivités locales en tant que personnel scientifique des archives, des bibliothèques ou des musées. Du fait du rattachement de l'architecture au ministère de la Culture, l'Ecole d'architecture de Montpellier Languedoc-Roussillon et les cinq services départementaux de l'architecture et du patrimoine (SDAP) sont désormais gérés par la DRAC pour ce qui concerne les effectifs, soit une centaine d'agents.

Outre les services administratifs et transversaux, les agents de la direction régionale se répartissent principalement entre les services du patrimoine - archéologie, conservation des monuments historiques, inventaire général, patrimoine ethnographique (59 agents) - et les secteurs voués à la création, la diffusion et la pratique artistique : architecture, arts



DOSSIER ECONOMIQUE REGIONAL

PREFECTURE DE REGION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

plastiques, cinéma/audiovisuel/multimedia, théâtre, musique et danse, musées, économie du livre et lecture publique, action culturelle (éducation artistique, politique de la ville et économie de la culture ; 22 agents).

La direction régionale des affaires culturelles s'est dotée d'un centre de documentation, générale et patrimoniale, complété d'une médiathèque (vidéo, CD, CD ROM), d'un point presse et d'un accès à Internet, ouvert au public.